

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DAVILA CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN ABOBO AGBEKOI DERRIERE LE
LYCEE, Lot 1986, Ilot 339

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DAVILA
CONSTRUCTION »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP), LOTISSEMENT VENTE DE TERRAINS, CONCEPTION DE PLAN ET DEVIS, AMENAGEMENT FONCIER, GESTION IMMOBILIERE, IMPORT-EXPORT. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO AGBEKOI DERRIERE LE
LYCEE, Lot 1986, Ilot 339

Dirigeant(s) M GNALY SIBAHY ROGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00153 du 08/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01023/GTCA/RC/2026 du 08/01/2026

